

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D- MK/C-NG-T/CIPM/2025 DU 20 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'EXTENSION DU MARCHE CENTRAL DE NGAMBE- TIKAR, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

1.0bjet

Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'achèvement de l'extension du marché central de Ngambe-tikar, dans la Commune de NGAMBE-TIKAR, Département du MBAM ET KIM, Région du Centre.

2.Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois et métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;

3.Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL) pour l'Exercice 2025

| Lot | Intitulé du projet | Montant Prévisionnel par lot |
|------------------------|--|---|
| Sources de financement | Délai d'exécution | |
| 01 | Travaux d'achèvement de l'extension du marché central de Ngambe-tikar, dans le Département du Mbam et Kim, Région du centre. | 60 000 000 BIP MINDEVEL 120 jours calendaires |

4.Allotissement

| Lot | Intitulé du projet | Montant Prévisionnel | Sources de financement | Délai d'exécution |
|-----|--|----------------------|------------------------|-----------------------|
| 01 | - Travaux d'achèvement de l'extension du marché central de Ngambe-tikar, dans le Département du Mbam et Kim, Région du centre. | 60 000 000 | BIP MINDEVEL | 120 jours calendaires |

5.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant fait l'objet de catégorisation ou non.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

6.Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL) pour l'Exercice 2025

| Lot | Intitulé du projet | Montant Prévisionnel par lot |
|------------------------|--|------------------------------|
| Sources de financement | Délai d'exécution | |
| 01 | Travaux d'achèvement de l'extension du marché central de Ngambe-tikar, dans le Département du Mbam et Kim, Région du | |

centre. 60 000 000
calendaires

BIP MINDEVEL

120 jours

7.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, (Service Technique) Tél : 697 17 93 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Cent mille (100 000) FCFA représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette municipale de NGAMBE-TIKAR.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

8.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, Tél : 697 17 93 60 au plus tard le 21 Mars 2025 à 10h heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2025 DU 20 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'EXTENSION DU MARCHÉ CENTRAL DE NGAMBE-TIKAR, DANS LE DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU

CENTRE.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

9.Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours calendaires.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est défini dans le tableau ci-dessous.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

| Lot | Intitulé du projet | Montant prévisionnel | Montant caution |
|-----|--------------------|----------------------|-----------------|
|-----|--------------------|----------------------|-----------------|

| | | | |
|----|--|------------|---------------|
| 01 | - Travaux d'achèvement de l'extension du marché central de Ngambe-tikar, dans le Département du Mbam et Kim, Région du centre. | 60 000 000 | BIP MINDDEVEL |
|----|--|------------|---------------|

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11.Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un

montant conforme à l'article 6 valable pendant toute (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12.Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, 21 MARS 2025 à 11 heures précises heures locales dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Ngambé-Tikar. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13.Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de

- soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
 - Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
 - Offre financière incomplète.
- b. Critères essentiels (25 critères)
- Références de l'entreprise
- 2 – oui /non
- Personnel de chantier
- oui/non
- 8 –
- Matériel de l'entreprise
- 5 – oui/non
- Capacité financière de l'entreprise 1 – oui/non
 - Visite de site, organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations 7 – oui/non
 - Présentation de l'offre

14. Attribution

Le Maire de la Commune de NGAMBE TIKAR, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès du Service Technique de la Mairie de la de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises

pratiques, bien vouloir appeler les numéros suivants ou envoyer un SMS :

- MINMAP : (+237) 673 205 725 / 699 370 748
- CONAC : 1517.

16. Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres

YAOUNDE Le 17-02-2025

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu